
OBJET : Autorisation parentale pour le Village Vacances Valcartier

Chers parents et tuteur,

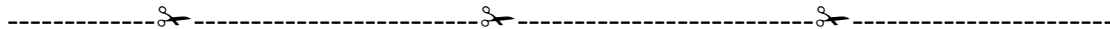
Mercredi le **6 mars 2025**, la Maison des jeunes de Sainte-Foy sera en sortie au Village Vacances Valcartier! **Le coût de l'activité est de 15\$ pour les collabos et de 20\$ pour les non-collabos.** Votre jeune doit être à la Maison des jeunes pour **9h-9h15** et nous serons de retour vers **17h**.

En cas de tempête, l'activité sera malheureusement annulée. Par ailleurs, si vous ne l'avez pas encore signée et remise, **l'autorisation de transport est aussi obligatoire pour la participation à l'activité.**

Votre jeune doit apporter des sous pour le dîner ou son propre lunch. Nous aurons un espace pour déposer nos choses sur place. Si votre jeune veut verrouiller ses effets personnels, il peut se louer un casier une fois sur place à ses frais. Si votre jeune ne se présente pas à l'activité, la cotisation financière ne sera pas remboursée. Pour garantir sa place, votre jeune doit avoir rapporté cette autorisation et la cotisation financière. Les places sont limitées et nous fonctionnerons avec le principe de « Premier arrivé, Premier servi! ». Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-656-6039.

Veuillez agréer, chers parents et tuteurs, l'expression de nos plus sincères salutations,

L'équipe d'animation de la Maison des jeunes L'Envol de Ste-Foy



COUPON-RÉPONSE
AUTORISATION PARENTALE – VILLAGE VACANCES VALCARTIER

J'autorise mon enfant _____ à participer à la sortie au Village Vacances

(Prénom et nom de votre jeune)

Valcartier avec la Maison des jeunes le 6 mars 2025. Je m'engage à ce qu'il ait le matériel nécessaire à la pratique de l'activité, un lunch froid pour le dîner et à défrayer le coût de l'activité.

Prénom et nom du parent en lettres moulées : _____

Signature du parent : _____ Date : _____